



Communiqué de Presse de la Maire de Paris

Lundi 23 mars 2020

Coronavirus : point de situation n°5

En ce septième jour d'application des mesures de confinement, je tiens à renouveler mes remerciements aux personnels soignants et aux agents municipaux qui continuent de faire fonctionner le service public parisien.

Je tiens également à remercier l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens pour les efforts réalisés afin de limiter au strict minimum les déplacements en dehors de leur domicile, contribuant ainsi à sauver des vies.

Le respect des distances minimales à respecter entre les personnes de manière à limiter la propagation du virus dans notre Ville ne sont pour autant pas encore respectées à la lettre en toutes circonstances. C'est la raison pour laquelle la Ville a suspendu l'ensemble des chantiers dont elle est commanditaire, hormis ceux relevant de mesures de mise en sécurité. Aucune nouvelle autorisation de travaux n'est plus délivrée.

Concernant l'aide alimentaire, en complément des points de distribution associatifs qui ont pu être maintenus (carte disponible sur paris.fr), la Ville de Paris :

- Procède désormais à la distribution de 2 000 sachets repas individuels dans ses restaurants solidaires ;
- Ouvre en coordination avec l'État et l'association Aurore, 5 nouveaux points permettant la distribution de 4 000 sachets repas individuels : Carreau du temple (3^{ème}), Quai D'Austerlitz (13^{ème}), Grands Voisins (14^{ème}), Halte humanitaire porte de la Chapelle (18^{ème}), Barbès (18^{ème}).
- Produit chaque jour 2 000 sachets repas quotidiens pour les maraudeurs de la protection civile et du Samu social ainsi que pour le réseau des paroisses ;

140 sanisettes disposées dans l'espace public gérées par l'entreprise Decaux ouvriront demain.

L'utilisation de Vélib' est désormais gratuite pour les personnels hospitaliers. Cette mesure complète la gratuité des crèches et de stationnement des personnels de santé déjà en œuvre.

Enfin, je rappelle l'urgence de prendre des mesures de confinement plus strictes limitant encore d'avantage les déplacements aux activités strictement nécessaires à la gestion de cette crise sanitaire.

Contact presse :
Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr